

Dangé-Saint-Romain _ Commune _ 1803 (an XII)-1810

Naissances, Publications, Mariages, Décès - 9 E 113/4 - Vue 105

Mariage
Simon Roy
Marie Berger

R.

Signer de ce mariage, le 20 Juillet 1803.

L'an mil huit cent dix le trois juillet a dix heures du matin
Par devant nous René Joseph Boucard maire et officier de l'état civil
de la commune et maire de Dangé Département de la Vienne. Son
conjugal Simon Roy âgé de vingt six ans né au Bois Simon Commune
de Dangé le vingt trois novembre mil sept cent quatre vingt trois
cultivateur demeurant au Bois Simon de cette commune de Dangé.
Majeur, fils de Simon Roy cultivateur et de Marie Girard ci-
présents et consentants, et Marie Berger âgée de dix neuf ans
née à viré le dix novembre mil sept cent quatre vingt une fille
mineure de feu Louis Berger cultivateur décédé à Dangé le vingt
trois février de cette présente année mil huit cent dix, et de Marie
Laroue épouse de Louis et consentante, domiciliée chez Samere au lieu-dit
de cette commune de Dangé; desquels nous ont requis de procéder à la
célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publicitaires ont
été faits à la porte de notre église; suivri la première le dix sept
juin dernier avançées dix heures du matin; et la seconde le vingt quatre du
dix suivant dans la même heure.

Dangé-Saint-Romain _ Commune _ 1803 (an XII)-1810

Naissances, Publications, Mariages, Décès - 9 E 113/4 - Vue 105

De cette commune de Dangé; desquels nous ont Requis de Prononcer la célébration du Mariage projeté Entre eux, Et dont les publications ont été faites à la porte de notre Eglise; suivri la première le Dix Sept Juin dernier avançheures du matin, Et la Seconde le Vingt quatre du dit mois d'Juin à la même heure. aucune opposition au dit Mariage se nous ayant été Signifiée, faisant droit à leur Requisition; après avoir donne lecture de toutes les pieces ci dessus mentionnées Et du chapitre Six du titre du code civil intitulé du mariage; avons demandé au futur époux, Et à la future épouse S'ils veulent s'prendre pour Mari Et pour femme: Charles Roy ayant Répondu Sèurement Et affirmativement déclaré au nom de la Sei, que Simon Roy, Et Marie Berger sont unis par le Mariage: De quoi avons dressé acte En présence de Simon Roy age de Soixante ans pere de L'épouse, de Louis Roy age de cinquante six ans propriétaire oultre de l'épouse demeurans à la ferme de Dangé Et de Charles Roy age quarante quatre ans cultivateur

Dangé-Saint-Romain _ Commune _ 1803 (an XII)-1810

Naissances, Publications, Mariages, Décès - 9 E 113/4 - Vue 105

5

Cousin Germain de Lépuse, et Jeanne Rebetez âgée de quarante cinq ans cultivateur parrain de Lépuse demeurant sur commune d'Orné et l'autre de celle des Ormes; lesquels après leur mariage aussi donné lectures ont ainsi que les parties contractantes déclaré ne pas avoir signer de ce interpellat.

Boucard

Naissance
Mariéenne
Lambert.

L.

L'an mil huit cent dis le quatre juillet à deux heures après midi
Par devant nous René Joseph Boucard maire officier de l'état civil de la
commune et canton de Dange département de la Vienne est venu
Jouachim Lambert âgé de quarante sept ans cultivateur demeurant
au village des Moulières de cette commune, Leyel nous a présenté
un enfant du sexe féminin né ce jour d'hui à sept heures du matin, de